

# Référendum communal

## contre la décision du Conseil communal relative à la Vente de la future parcelle 518 En Champ Cadet, issue de la division de l'actuelle parcelle 171

### ARGUMENTAIRE

Quand on vend, voire brade le patrimoine communal, tous les citoyens sont concernés...ils doivent être informés et consultés.

- 1- La seule parcelle communale en zone constructible (plus de 4050m2) va être vendue dans sa totalité .
- 2- Nous privons ainsi la commune de tout développement futur.
- 3- Son prix : 300.- le m2... Pourquoi un montant si bas?

Trop de questions sans réponses:

- 1- La déchetterie devient supprimée... avant de savoir si Echallens va accepter de nous accueillir et à quel prix ?
- 2- Est-ce que la majorité des citoyens est favorable pour aller apporter ses déchets à Echallens ou ailleurs ?
- 3- Aucune information donnée quant à l'éventuel futur acquéreur et ses intentions.  
Pourquoi aucune commission ad hoc n'a été nommée pour un objet d'une telle importance?
- 4- Combien de places de parc restera-t-il pour le restaurant ? Alors que ces dernières sont un atout indéniable... veut-on une nouvelle faillite?

Cet argumentaire n'engage que ses auteurs

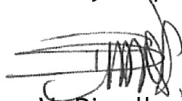
### Comité référendaire

Jean-Michel Favre  
Chemin des Adoux 9  
1040 St-Barthélemy

Pris acte en séance de Municipalité le 6 janvier 2025


Au nom de la Municipalité

La Syndique :

  
V. Pirrello



La Secrétaire :

  
S. Barbosa